

SYNDICAT MIXTE DU SCOT

Comité Syndical du 2 juillet 2019 **Compte-rendu de séance**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

M. Jean-Marie HERZOG, CAGB – M. Jacques BONIN, CAGB – Mme Marie-Laure FRIEZ, CAGB –
M. Jean-Paul MOUTARLIER, CAGB – M. Pierre REY, CAGB – M. Jean LOCATELLI, CCST – M.
Christian CODDET, CCVS

Membre suppléant :

Mme Martine BENJAMAA, CCST

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

M. Bernard DRAVIGNEY, CAGB – M. Marc ETTWILLER, CAGB – M. Michel GAUMEZ, CAGB –
M. Roger LAUQUIN, CAGB – M. Jean-Claude MARTIN, CAGB – M. Guy MOUILLESEAUX, CAGB – M.
Thierry PATTE, CAGB – Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAGB – M. Jacques ALEXANDRE,
CCST – Mme Monique DINET, CCST – M. Jean-Louis HOTTLET, CCST – M. Bernard LIAIS, CCST –
M. Robert NATALE, CCST – M. Jean-Claude HUNOLD, CCVS – M. Erwin MORGAT, CCVS – M. René
ZAPPINI, CCVS

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Bruno VIDALIE, AUTB – Mme Anne-Sophie PEUREUX, AUTB

Pouvoir(s) :

M. Jacques ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Martine BENJAMAA

En introduction, le président signale pour rappel que la réunion a été convoquée suite à l'absence de quorum constaté lors de la séance du 25 juin. Convoquée de nouveau sur le même ordre du jour et dans le délai légal, la présente séance peut délibérer valablement sous cette obligation.

Rapports 1 : PLU de Feschel le Châtel

Sur présentation du rapport adressé aux représentants du syndicat le PLU reçoit un avis favorable à l'unanimité.

Rapport n°2 : PLU de Trevenans

Le sujet est retiré de l'ordre du jour pour cause de dépassement de délai légal donné aux personnes publiques.

Rapport n° 3 : PLU de Joncherey

Sur présentation du rapport adressé aux représentants du syndicat le PLU reçoit un avis favorable à l'unanimité.

Rapport n°4 : PLU des Vosges Saônoises

Sur présentation du rapport, plusieurs sujets donnent lieu à des remarques relatives aux scénarios démographiques et fonciers, aux clés de répartitions, aux actions de développement économique. Il est fait part de l'utilité d'une clé de répartition praticable au niveau communal, alors que le DOO décline essentiellement les objectifs par intercommunalité. En délibéré, il est acté à l'unanimité de donner un avis favorable sans réserve, avec une remarque relative à ce dernier aspect.

Questions diverses

Les questions diverses abordées sont les suivantes :

- information sur le SRADDET de BFC qui sera examiné lors d'un prochain comité syndical,
- bilan du SCoT,
- demande de subvention à l'Etat.

Le comité syndical en prend acte à titre informatif.

La séance est levée.